

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2018

---

FIN DE VIE DIGNE - (N° 517)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par  
M. Breton

-----

### ARTICLE 3

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La proposition de loi de MM. Alain CLAEYS et Jean LEONETTI créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie a été votée en 2016. Aussi, avant de légiférer à nouveau, il convient de mettre en œuvre puis d'évaluer cette loi.